

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Infrastructures : la passerelle du lycée national Léon-Mba quasiment prête pour le service

G.R.M

Libreville/Gabon

APRÈS celle du lycée Paul-Indjendjet-Gondjout, la passerelle piétonne du lycée national Léon-Mba devrait être bientôt mise en service. L'autre dimanche, l'entreprise Ecowood a procédé au lavage de l'ouvrage long de près de 50 mètres sur 16 mètres de hauteur.

En attendant sa mise à la disposi-

tion des piétons, l'infrastructure n'a plus besoin que de quelques tâches de finition. Ce à quoi s'attelle la société adjudicataire. Car, le joyeux architectural fait partie du programme gouvernemental de réalisation d'un certain nombre de passerelles, notamment sur les voies à grande vitesse de Libreville. Derrière, l'objectif est de sécuriser au maximum les piétons exposés aux accidents de la circulation, particulièrement les apprenants du lycée qui porte le nom du pre-

mier président du Gabon, des personnes fréquentant la plage située en face et les habitants des quartiers environnants.

Quid de sa longévité ? "Nous avons des ouvrages identiques qui ont plus de 700 ans, les vents marins étant le protecteur idéal du bois", a indiqué Hans Fahmi, Président-directeur général de la société Ecowood. Pour Alexandre Omva Beyeme de la mission de contrôle, la fiabilité de l'ouvrage est satisfaisante.

Au-delà de la sécurisation des piétons, la nouvelle passerelle du lycée Léon-Mba va permettre de



Photo: GRM

Une vue de la passerelle du Lycée Léon Mba

fluidifier la circulation routière entre les deux tricolores des Affaires étrangères et l'échangeur du lycée Paul Indjendjet Gondjout.

Il reste maintenant à attendre sa mise en service, probablement par le Chef du gouvernement Alain Claude Bilie-By-Nze.

Poste SA-DHL : les deux entités optimisent l'expédition et la réception via le service EMS

Prissilia M. MOUITY

Libreville/Gabon

LA poste gabonaise et DHL ont renouvelé le 19 mai à Libreville leur partenariat de classe mondiale pour les services postaux. À travers cette collaboration, les deux entreprises comptent optimiser leurs offres et services en proposant des solutions postales et logistiques innovantes, efficaces et fiables à leurs clientèles.

Parmi leurs nouvelles offres : le courrier express EMS grâce auquel les usagers de la Poste SA peuvent désormais effectuer des envois de plis, colis etc. de façon rapide et sécurisée tant sur le plan national qu'international. Selon le président-directeur général de la Poste SA, Aimerick Leboussi Alibala, " les clients peuvent désormais bénéficier d'options de livraison sécurisées

et efficaces, leur permettant de rester connectés partout dans le monde. Grâce à la technologie de suivi la plus récente, les clients pourront suivre leurs colis en temps réel, en s'assurant qu'ils savent toujours où se retrouve leur colis et quand il arrivera ". Le vaste réseau mondial de DHL, combiné à l'expertise de la Poste gabonaise va ainsi permettre un meilleur acheminement, de distribution des documents et marchandises dans des délais réduits et garantis via le produit EMS. Ce partenariat vient en quelque sorte révolutionner l'industrie postale au regard des niveaux de commodités et de fiabilité qu'il offre. Aussi, l'effectivité de son service spécial EMS est l'aboutissement d'une étroite collaboration entre les deux entités qui ambitionnent de rendre facile expédition et la réception mondiale.



Photo: SNN

Aimerick Leboussi Alibala et Théophile Boutamba scellant le partenariat de la Poste SA et DHL.



REPUBLIQUE GABONAISE
UNION - JUSTICE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE L'ESTUAIRE
CABINET DU GOUVERNEUR
N° 000256 /ML/PES/CAB

COMMUNIQUE

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle route et bretelle d'accès à l'Aéroport International de Libreville, le Gouverneur de la Province de l'Estuaire, Madame Marie Françoise DIKOUMBA, porte à la connaissance des personnes affectées par ledit projet (PAP), et concernées par la mesure exceptionnelle de compensation foncière, que le processus d'attribution des parcelles relatives à ladite compensation débutera à la fin du mois de juin 2023, selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

En parallèle avec les travaux d'aménagement qui sont à leur phase finale, un Guichet Unique sera disponible à l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC).

A cet effet, chacune des PAP concernée sera contactée à tour de rôle, à compter de la date indiquée de démarrage des attributions.

A l'issue de cette phase administrative qui durera deux (2) semaines, une reconnaissance de site sera organisée selon un programme qui sera communiqué aux personnes affectées par le projet (PAP).

Fait à Libreville, le 10 MAI 2023

Le Gouverneur


Marie Françoise DIKOUMBA